



SNUDI-FO 2A
Syndicat National Unifié des Directeurs , Instituteurs et
Professeurs des écoles de l'enseignement public
FORCE OUVRIERE
Section de Corse-du-Sud

SNUDI-FO 2A ♦ 4, Avenue Kennedy 20090 AJACCIO ♦ Tél : 04 95 21 98 23 - 06.77.78.82.20 ♦ Fax : 04 95 20 64 08

Bulletin d'adhésion

Année 2010

Nom :

Prénom :

Fonction : Echelon :

Spécialisation :

Etablissement :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Email :

J'adhère au SNUDI-FO 2A

Date et signature

Cotisations syndicales 2010

Tableau des valeurs de la cotisation annuelle selon la catégorie et l'échelon

Catégorie	Echelon										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur					122	124	127	134	141	150	164
Professeur des écoles	111	120	126	133	140	149	158	170	181	196	210
Prof. des écoles H.C.	158	179	192	205	222	237	250				

PE1 : 34 €

assistant d'éducation EVS : 34 €

PE2 : 80 €

Retraité : Pension < 1200 € → 77 € - Pension entre 1200 à 1500 € → 90 € - Pension > 1500 € → 110 €

Spécialisé : ajouter 4 €

IMFAIEN : ajouter 10 €

Directeurs : ajouter... de 2 à 4 classes : 8 € ... de 5 à 9 classes : 16 € ... 10 classes et plus : 24 € ... SEGPA : 30 €

Mi-temps → 1/2 cotisation

Vous pouvez payer en plusieurs fois par chèques en précisant les dates de remise à la banque
(en les datant néanmoins tous du jour de votre adhésion).

Chèque(s) à l'ordre de : SNUDI FO 2A - CCP AJA 821 50 F

66% de la cotisation syndicale viennent en déduction du montant de votre impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en temps utile.